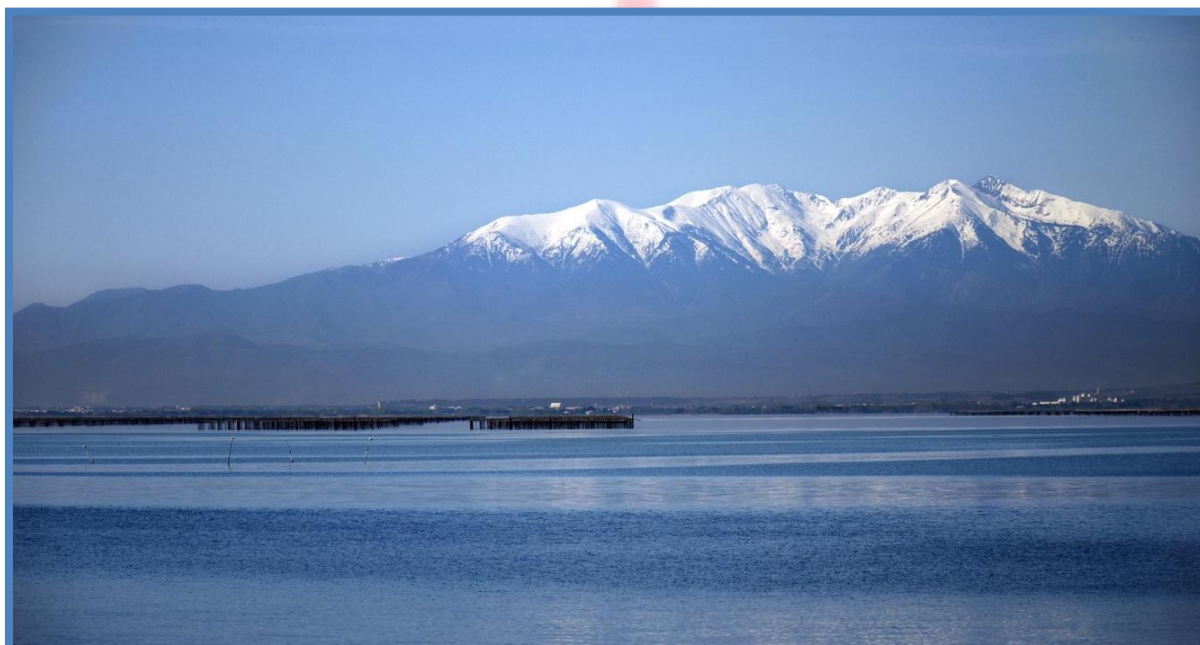




## TOURISME - 66

---



# Propositions et axes de travail pour le développement touristique dans le département des Pyrénées orientales

*Marie Thérèse Costa Fesenbeck*  
*Bernard Reyes*  
*Carole Pelou*

# Introduction

---

Après avoir rencontré des chargés de tourisme de différentes municipalités, après avoir échangé, avec différents acteurs du tourisme local, nous avons pu nous imprégner des enjeux économiques et des difficultés rencontrés par les différentes professions. Nous avons donc cherché à comprendre comment faire face aux difficultés de ces entrepreneurs du tourisme, quelles sont les opportunités et comment promouvoir notre département, riche en ressources naturelles et culturelles et pourtant pas suffisamment fréquenté, ou en tout cas, qui ne permet pas aux acteurs du tourisme d'en vivre toujours décemment.

Le tourisme est une activité essentielle au rayonnement du département, à l'échelle régionale, à l'échelle nationale et internationale. Facteur de développement économique et social, ce secteur devrait représenter une manne conséquente en termes de retombées économiques et de créations d'emplois sur notre territoire, en égard à l'offre que notre département nous permet de proposer. Et pourtant, ce n'est aujourd'hui pas toujours le cas...

Il semble donc impératif d'encourager, de promouvoir et de développer le tourisme comme activité socio-économique majeure permettant de générer des profits, de l'emploi, et de faire profiter les secteurs privés et publics des bénéfices du tourisme, dans l'un des départements aujourd'hui considéré comme l'un des plus pauvres de France.

Le tourisme doit contribuer aussi fortement à l'aménagement et à la structuration du territoire . Il doit permettre de mettre en avant notre identité locale. Un territoire «désirable » pour les touristes est avant tout un territoire de qualité pour ses habitants. Le tourisme doit s'appuyer sur notre patrimoine naturel et culturel exceptionnel, qu'il convient de préserver.

**Le département a un rôle majeur à jouer en termes de coordination, d'animation mais aussi de soutien pour les différents projets individuels à l'échelle du territoire. Notre stratégie est donc d'être là au quotidien pour épauler ces différents acteurs du tourisme dans les Pyrénées Orientales, tels que :**

La restauration traditionnelle,  
Les hôtels et hôtels-restaurants,  
Les cafétérias et snacks,  
L'hôtellerie de plein air,  
Les clubs de plages,  
Les débits de boissons.

**Auxquels s'ajoutent les activités de loisirs, comme :**

Le thermalisme,  
Le nautisme,  
Activités de moyenne montagne (rando, escalade, canyon..)  
Les casinos,  
Les Salons, Foires et Congrès,  
Les remontées mécaniques,  
Les espaces de loisirs, d'attractions et culturels,  
Etc.

# Les points forts et les points faibles de notre département

---

## Les points forts

Pour les touristes, la plage l'été ou la montagne l'hiver sont bien entendu les premiers atouts de notre département, mais le patrimoine culturel fait également parti de la vitrine des Pyrénées Orientales, comme la nature et l'environnement, les vins et la gastronomie qui sont autant de facteurs qui portent le choix des voyageurs sur notre département. La visite de monuments, de villages renommés est également pratiquée par un grand nombre, souvent associée à d'autres activités qui elles, diffèrent selon les profils.

La diversité de l'offre locale répond ainsi au mieux à la pluralité des comportements des touristes.

- De belles plages, aussi diverses que de qualité, beaucoup arborant le pavillon bleu
- Les Pyrénées, offrant aux randonneurs chevronnés ou simples amateurs de nature ou de sensations fortes un espace préservé.
- Seul département de France pouvant se prévaloir de pas moins de 11 réserves naturelles dont une marine.
- Un patrimoine culturel exceptionnel et une diversité des panoramas remarquable
- Des hébergements nombreux et variés et dont la qualité tend à s'améliorer
- Un patrimoine naturel riche et diversifié.
- 1<sup>ère</sup> région viticole française en termes de volumes, avec des vins de plus en plus plébiscités.
- Une gastronomie, aux saveurs du sud, riche et variée.

## Les points faibles

Depuis quelques décennies, les touristes ont une façon différente d'appréhender leurs vacances. Des vacances souvent plus nombreuses mais plus courtes, qu'ils entendent vivre pleinement, « autrement », de façon originale, naturelle, écologique suivant les profils. Or notre département n'a pas toujours su saisir cette opportunité de développement, ainsi, nous constatons certaines failles.

- Une saison touristique de plus en plus courte, qui impose aux entrepreneurs saisonniers de concentrer leur activité sur une période moindre.
- Peu d'hébergements thématiques ou écolabellisés.
- Une offre et une fréquentation touristique (hébergements et sites) concentrée sur le littoral ou les stations de ski, l'offre patrimoniale reste peu lisible et de qualité inégale.
- Un faible développement du tourisme de nature, par manque de produits structurés.
- Une offre touristique autour de l'art de vivre et de l'oenotourisme peu développée ou peu lisible.
- Un niveau de professionnalisation variable de certains acteurs.

## Nos réflexions et axes de travail

---

Nous avons déjà identifié le tourisme comme l'un des secteurs prioritaires de notre politique locale, alors que force est de constater que peu d'initiatives ont émergé jusqu'à présent.

Dans le cadre d'une stratégie de tourisme durable, il sera nécessaire de mettre en place des mesures permettant de créer un environnement favorable à l'innovation.

## Plusieurs axes de travail sont proposés :

### Axe 1 – s'adapter aux nouveaux consommateurs du tourisme

L'évolution actuelle sociétale, tendant vers la qualité et la santé alimentaire, la notion de développement durable (incitant à manger des produits locaux, respectueux de l'environnement et les produits de saison), de même que les nouvelles formes de tourisme (invitant à partager des expériences) constituent de nouveaux ressorts pour promouvoir touristiquement les produits du terroir, la cuisine locale et la gastronomie.

- Soutenir les projets innovants dans les entreprises touristiques en créant, un fond d'aide dédié. Les thèmes d'intervention prioritaires étant : la création de produits et services innovants en matière de tourisme de nature ou d'écotourisme et d'oenotourisme. Soutenir également les démarches innovantes en matière de développement durable et les initiatives en matière de démarches collectives et de mise en réseau des acteurs (organisation de séjours à thèmes entre différents acteurs).

- Réorienter le tourisme autour de la culture et du patrimoine, le patrimoine constitue un secteur prioritaire pour l'innovation car il s'agit d'un produit touristique « figé », difficile à renouveler et qui constitue pourtant la vitrine du tourisme local.

- Soutenir les acteurs souhaitant proposer une offre diversifiée et une qualité en progression, en tenant compte d'une difficulté majeure : l'hôtellerie la restauration et l'hôtellerie de plein air, sont confrontées à un vieillissement des équipements, qui risque de conduire à la fermeture de certains hébergements, en raison de besoins conséquents de rénovation et de mise aux normes des bâtiments. C'est ces entrepreneurs là qu'il nous semble important de soutenir et réorienter. Le parc comportant peu d'hébergements thématiques et l'éco-labellisation se développant très lentement, il nous semble donc nécessaire de favoriser les acteurs déjà en place et confrontés à ces difficultés, dans ce type de démarche.

- Soutenir les projets de recherche, liés au tourisme souhaitant s'engager ou se réorienter vers une stratégie « nature et patrimoine » : En développant une politique de soutien et en augmentant les moyens mis en œuvre pour en favoriser les retombées économiques, sociales et environnementales.



## Axe 2 – Emploi et formation

- Favoriser l'emploi et la formation en renforçant la professionnalisation et les compétences. Il est primordial de considérer l'importance de la qualification et de la professionnalisation chez les différents acteurs touristiques, pour assurer la montée en qualité et la compétitivité de notre destination. Avec une qualification des jeunes et des actifs plus ciblée et orientée, l'objectif sera de permettre à chacun de mieux se former, de s'adapter aux évolutions du monde du travail et de faire face aux mutations économiques.

- En matière d'emploi et de formation, le secteur touristique est confronté au problème de la saisonnalité et pour certains métiers (hôtellerie-restauration en particulier) à la pénurie de personnel qualifié et compétent. Nous souhaitons soutenir toute initiative favorisant la création ou le maintien d'emplois durables sur le territoire, en accompagnant la mise en œuvre du temps partagé dans les entreprises, en favorisant le développement de Groupements d'Employeurs dédiés aux métiers du tourisme. Ce qui permettraient aux employés de bénéficier d'une mise en avant de leurs compétences, à travers un vivier local, et une reconnaissance professionnelle certaine. Les différents acteurs du tourisme pourraient ainsi puiser dans les candidatures de ce vivier de personnel saisonnier qualifié, pouvant assurer aussi bien une saison d'été sur notre littoral, qu'une saison d'hiver dans nos stations de ski. Idéalement, à travers ces groupements d'employeurs, les entrepreneurs pourraient, offrir des CDI Tripartites, qui permettrait de conserver un personnel qualifié, reconnu et compétent sur notre département.

## Axe 3 - Le problème de la saisonnalité

-Encourager les entreprises (du tourisme, mais également boutiques et magasins) à ouvrir sur de plus longues périodes, en allégeant les charges telles que la taxe professionnelle pour les entreprises jouant le jeu. En effet, cela serait forcément générateur d'emplois mais surtout élargirait l'offre touristique sur la saison et l'attrait des touristes sur notre département sur une plus grande partie de l'année. Comment imaginer que sur notre département, qui bénéficie du meilleurs taux d'ensoleillement de France, quand on se promène dans des villes comme Canet, Argelès ou autres, fin mars ou mi-octobre les rues soient vides et 80% des rideaux fermés ? C'est une aberration, quand on sait que, retraités ou jeunes actifs favorisent les périodes de moyenne saison pour prendre leurs vacances en trouvant un hébergement à moindre coût ! Ils se

heurtent chez nous à un « département mort », favorisant donc des destinations « ailleurs » qui leur permettent d'avoir soleil et activités. Il doit également appartenir au département mais également aux mairies de développer une offre culturelle et « d'animation » sur une plus large partie de l'année, et non plus de concentrer l'offre touristique sur les seuls mois de juillet et aout.

#### **Axe 4 - S'adapter au e-tourisme**

- Les nouvelles technologies ont profondément bouleversé les habitudes d'achat et de choix des offres touristiques (comparaison de prix de son canapé, dernière minute...). Le département doit devenir la vitrine du E-tourisme. Visant dans un premier temps à faire prendre conscience aux acteurs privés et publics de l'importance d'internet dans le développement de la branche tourisme, mais également à donner aux différents acteurs, les outils et les compétences pour être performants sur le web. In fine, il doit organiser une plate forme d'envergure qui devra être un vecteur essentiel du développement touristique local et permettre de gagner la bataille de la visibilité des offres touristiques et se démarquer.

#### **Axe 5 - Développer le tourisme d'affaires**

- Le tourisme d'affaires est une manne sous exploitée qui doit augmenter. Notre principale orientation stratégique : Se concentrer sur la promotion des réunions d'affaires et séminaires de taille moyenne, compte tenu des spécificités de notre département. Situé dans la triangulaire Toulouse/Montpellier/Barcelone, nous ne pourrons pas concurrencer ces villes en termes d'évènements de grande envergure. Il nous appartiendra donc de cibler petites et moyenne manifestations en jouant sur la qualité.

-Nous ne devons plus uniquement nous prévaloir comme « territoire touristique » pour pouvoir capter ce potentiel économique. Le tourisme d'affaires doit contribuer à désaisonnaliser au maximum et à maintenir des emplois pérennes. Il peut permettre aussi de diversifier les offres, en créant par exemple des synergies avec l'œnotourisme et les activités culturelles.



-L'une des difficultés majeures est due au fait que notre département, reste, malgré de nombreuses promesses restées en suspend, très mal desservi, tant sur le plan ferroviaire, qu'aéronautique. Il appartient là, malheureusement et même élys à d'autres institutions de pallier aux carences et conséquences graves de cet état, sur le plan touristique et économique.

-La grande question est donc : Quels pourraient être les nouveaux leviers qui nous permettront de développer le tourisme d'affaires ?

-Pour cela, il doit être structuré, et les entreprises ne doivent plus travailler de façon individuelle mais se former en groupement afin de fédérer leurs capacités et compétences. Ce groupement doit permettre à ses adhérents de s'impliquer dans une démarche collective et être un acteur unique du développement de la filière « tourisme d'affaire », de mutualiser les moyens financiers pour avoir un impact plus fort sur des marchés de plus en plus concurrentiels.

### Axe 6 - Soutenir les entrepreneurs face aux charges

-Continuer comme nous le faisons déjà à soutenir les entrepreneurs face à des charges toujours de plus en plus lourdes.

-En particulier lorsqu'ils sont en proie à des dysfonctionnements notables ou à des anomalies irrationnelles dues à certains régimes et qui peuvent parfois coûter cher à certains entrepreneurs.

## Les actions que nous envisageons

---

**Action n°1** : Faire partager la valeur de notre patrimoine par les habitants et les touristes.

**Action n°2** : Soutenir les actions touristiques pertinentes, en lien avec les politiques départementales de développement territorial.

**Action n°3** : Soutenir les projets de création, d'extension et de modernisation d'hébergements touristiques en lien avec l'écotourisme.

**Action n°4** : Redonner une image d'excellence des Pyrénées Orientales grâce à la qualité et à l'innovation.

**Action n°5** : Favoriser la capillarité entre les sites patrimoniaux grâce à la mise en réseau et aux outils de promotion.

**Action n°6** : Soutenir les événements portant les valeurs du patrimoine local.

**Action n°7** : Positionner le département dans une démarche de développement durable sur le plan touristique.

**Action n°8** : Soutenir les entrepreneurs qui feront le choix d'élargir leur période d'activité, pour faire de notre département un lieu touristique sur l'ensemble de l'année.

**Action n°9** : Développer et promouvoir des produits touristiques intégrant une offre mixée nature et culture.

**Action n°10** : Développer une plateforme Internet et intranet dédiée au tourisme. En développant une stratégie webmarketing offensive et partagée.

**Action n°11** : Encourager et soutenir la « mise en tourisme » des domaines et territoires viticoles. En favorisant l'oenotourisme.

**Action n°12** : Mieux faire travailler en réseau les sites touristiques et les acteurs de la filière art de vivre.

**Action n°13** : Aider à la création d'un groupement d'entrepreneurs saisonniers, afin de mutualiser les emplois, aider à la formation et conserver les personnels qualifiés sur notre territoire.

**Action n°14** : Création d'un fonds d'aide à l'innovation touristique

**Action n°15** : Former les acteurs au e-tourisme et au développement durable

**Action n°16** : Soutenir les entrepreneurs qui s'investiront de manière qualitative dans le « tourisme d'affaire »

## Chartre qualité tourisme et département

---

Pour finir, nous nous engageons à mettre en place avec les professionnels du tourisme une chartre « qualité tourisme et département » pour le département des Pyrénées Orientales qui permettra aux visiteurs d'identifier les professionnels qui se seront engagés à la respecter, avec des critères correspondant à leurs domaines d'activité respectifs.

Elle permettra la mise en avant des professionnels du tourisme qui privilégient accueil, qualité, mise en avant du patrimoine et de nos produits frais et locaux.